

questions

d'économie de la santé

résultats

Repères

L'enquête SHARE (Survey on Health Ageing and Retirement in Europe) est une opération internationale et multidisciplinaire lancée en 2002, conduite par un réseau européen coordonné par l'Institut de recherches en économie du vieillissement (MEA) de l'Université de Mannheim. Il s'agit de la première vague de ce qui devrait devenir un Panel européen axé sur les questions sanitaires et socio-économiques liées au vieillissement. L'enquête de 2004 a porté sur 10 pays européens : l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. Les questions posées, identiques dans tous les pays, portent sur l'état de santé, les consommations médicales, le statut socio-économique, les conditions de vie.

L'enquête française de 2004 a été assurée par l'INSEE et coordonnée par l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES). Cette étude fait l'objet d'une publication simultanée par l'INSEE dans *Insee Première*, n° 1052.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION
EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Adresse :

10, rue Vauvenargues 75018 Paris

Téléphone : 01 53 93 43 02/17

Télécopie : 01 53 93 43 50

E-mail : document@irdes.fr

Web : www.irdes.fr

Directrice de la publication :
Catherine Sermet

Rédactrice en chef :
Nathalie Meunier

Maquettiste :
Franck-Séverin Clérembault

ISSN : 1283-4769

Diffusion par abonnement : 60 euros par an

Prix du numéro : 6 euros

En ligne sur www.irdes.fr

10 à 15 numéros par an

Aspiration à la retraite, santé et satisfaction au travail : une comparaison européenne

Didier Blanchet, département des Études économiques d'ensemble, INSEE,
Thierry Debrand, IRDES

Selon l'enquête SHARE collectée en 2004 dans 10 pays d'Europe, 57 % des Français de 50 à 59 ans et qui ont encore un emploi déclarent vouloir partir en retraite le plus tôt possible, alors que ce n'est le cas que de 31 % des Néerlandais.

Les conditions de travail et l'état de santé sont deux facteurs qui peuvent expliquer la préférence pour une retraite précoce. En moyenne, dans l'ensemble des pays considérés, se déclarer en bonne ou très bonne santé abaisse de 5,5 points la probabilité de vouloir partir au plus vite. Se déclarer globalement satisfait de son travail la fait baisser de 14,2 points. Mais la préférence pour un départ rapide reste assez différenciée d'un pays à l'autre, même à état de santé et conditions de travail donnés.

Fréquence du souhait de partir en retraite au plus tôt



Source : Enquête SHARE.
Champ : individus de 50 à 59 ans ayant un emploi.

L'âge de cessation d'activité présente de fortes variations entre pays européens. En première analyse, ces écarts sont liés à des différences institutionnelles : âge légal de la retraite plus ou moins élevé, absence ou présence d'incitations à prolonger son activité au-delà de cet âge légal ou, à l'inverse, ampleur variable des systèmes de cessation anticipée d'activité mis en place par les différents pays pour faire face aux problèmes d'emploi de leurs seniors.

Mais ces explications n'épuisent pas le problème. Les préférences des individus en matière d'âge de la retraite sont un autre élément à prendre en compte. Ces préférences ne sont pas directement mesurables, mais elles peuvent être approchées de manière indirecte, à travers une question sur le souhait de partir en retraite « le plus rapidement possible ».

Une enquête comparative récente sur les 50 ans et plus en Europe, dite « enquête SHARE » (voir encadré « source » page 4), permet de comparer les réponses données à cette question dans 10 pays européens (cf carte page 1). La proportion de personnes exprimant le souhait de partir le plus tôt possible est croissante du nord au sud de l'Europe, à l'exception de la Suisse. En France, elle est de 57 %. Elle culmine à 67 % en Espagne, et son niveau est le plus bas aux Pays-Bas, où elle est de 31 %.

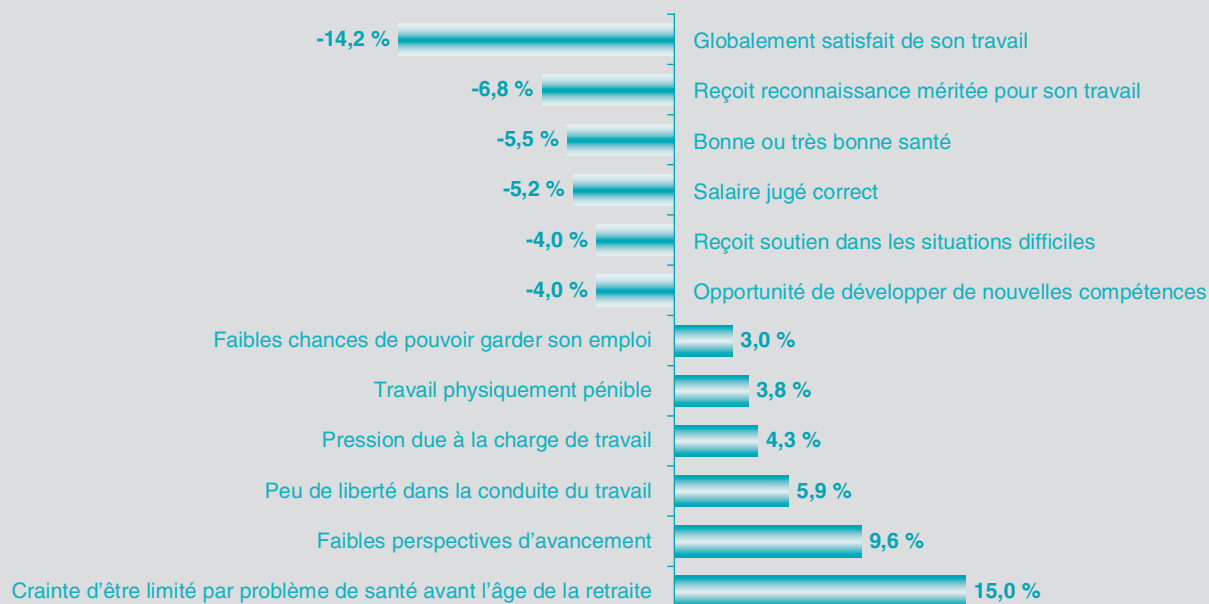
Satisfaction au travail et bonne santé, premières raisons de préférer l'activité au niveau individuel

La variabilité des préférences en matière d'âge de la retraite résulte de multiples facteurs. Deux facteurs souvent mis en avant sont la satisfaction au travail et l'état de santé. Ces deux facteurs ne sont d'ailleurs pas indépen-

dants l'un de l'autre : un travail pénible ou peu gratifiant peut contribuer à dégrader l'état de santé, un mauvais état de santé peut inversement affecter la satisfaction au travail.

L'enquête SHARE propose divers indicateurs visant à mesurer ces facteurs. Elle fournit un indicateur de satisfaction générale au travail, un indicateur de pénibilité physique et un indicateur de charge de travail. Elle fournit aussi des indicateurs relatifs au soutien ou à la reconnaissance dont l'individu bénéficie dans son travail, ainsi que des indicateurs relatifs au salaire ou aux perspectives de fin de carrière. Elle fournit également des indicateurs d'état de santé. Ceux qu'on utilise ici sont le fait de craindre que son état de santé ne limite sa capacité de travail dans l'emploi actuel avant l'âge normal de départ en retraite et le fait de se déclarer en « bonne » ou « très bonne » santé.

Probabilité de vouloir partir en retraite au plus tôt selon le jugement porté sur son travail et son état de santé



Lecture : Se déclarer globalement satisfait de son travail fait baisser de 14,2 points la probabilité de vouloir partir en retraite au plus tôt. Tous les effets reportés sur ce graphique sont significatifs au seuil de 5 %, sauf pour la variable « faibles chances de pouvoir garder son emploi jusqu'à l'âge de la retraite ». Les effets sont estimés sur l'ensemble des dix pays couverts, avec contrôle des effets de l'âge, du genre, du pays et des caractéristiques de l'emploi.

Source : Enquête SHARE. Champ : individus de 50 à 59 ans ayant un emploi.

Satisfaction au travail et état de santé, en France et dans l'ensemble des pays considérés

	France	Moyenne
Tout bien considéré, mon travail me satisfait	88 %	93 %
Mon travail est physiquement pénible	40 %	47 %
Je suis constamment sous pression à cause d'une forte charge de travail	49 %	57 %
J'ai très peu de liberté dans la conduite de mon travail	23 %	26 %
J'ai l'opportunité de développer de nouvelles compétences	62 %	73 %
Je reçois un soutien approprié dans les situations difficiles	65 %	74 %
Je reçois la reconnaissance que je mérite pour mon travail	55 %	74 %
Vu tous mes efforts, mon salaire est correct	54 %	59 %
Mes perspectives d'avancement ne sont pas bonnes	65 %	66 %
Mes chances de pouvoir garder mon emploi ne sont pas bonnes	18 %	23 %
Je crains que mon état de santé ne limite ma capacité de travail dans l'emploi actuel avant l'âge normal de départ en retraite	26 %	27 %
Ma santé est bonne ou très bonne	20 %	18 %

Lecture : 55% des Français de 55 à 59 ans qui ont encore un emploi se déclarent « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'affirmation : « je reçois la reconnaissance que je mérite pour mon travail ». Ce chiffre est de 74% pour la moyenne des dix pays couverts par l'enquête

Source : Enquête SHARE. Champ : individus de 50 à 59 ans ayant un emploi.

Au niveau individuel, ces différents indicateurs ont bien l'impact attendu sur la préférence pour un départ rapide (cf graphique page 2). Les effets les plus massifs sont ceux de la satisfaction globale au travail et de la crainte que des problèmes de santé ne limitent la capacité de travail avant l'âge normal de la retraite : être globalement satisfait de son travail réduit de 14,2 points la probabilité de vouloir partir au plus tôt ; craindre d'être limité par un problème de santé accroît cette même probabilité de 15 points. Les effets sont plus faibles mais du sens attendu pour les autres variables. Par exemple, avoir de faibles perspectives d'avancement augmente cette probabilité de 9,6 points, alors que recevoir une reconnaissance méritée pour son travail la fait baisser de 6,8 points. La pénibilité physique ou le stress résultant de la charge du travail renforcent le souhait de vouloir partir le plus tôt possible, de 3,8 et 4,3 points.

A caractéristiques identiques, les Français restent plus nombreux à souhaiter partir rapidement à la retraite

La France se situe parmi les pays où le souhait d'un départ rapide en retraite est le plus fréquent. Certains des facteurs qu'on vient d'examiner peuvent contribuer à expliquer cette position, mais d'autres devraient jouer en sens contraire (cf tableau ci-dessus). Ainsi, les Français sont plus nombreux que la moyenne à faire état d'une faible reconnaissance de leur travail, aussi bien financière que non financière : absence de soutien dans les situations difficiles, absence de reconnaissance pour le travail accompli, salaire jugé correct un peu moins fréquemment que dans l'ensemble des 10 pays considérés (cf tableau ci-dessus). Les Français portent sur leur travail un jugement global plus négatif que leurs voisins, avec 88 % de satisfaits contre 93 % pour la moyenne des autres pays.

Méthode

L'effet des variables de satisfaction au travail, de pénibilité ou d'état de santé est évalué à l'aide d'un modèle Probit contrôlant également l'effet de l'âge, du genre, du pays et des caractéristiques de l'emploi (secteur, taille de l'entreprise, responsabilités d'encadrement). Les effets pays donnés dans le graphique p. 4 sont issus du même modèle.

Plusieurs précautions doivent être prises dans l'interprétation de ces résultats. Ils ne s'appuient que sur des données de santé et de conditions de travail auto-déclarées ; or les comportements déclaratifs varient d'un pays à l'autre : des explorations plus approfondies devront éclairer ce point. Par ailleurs, vouloir partir en retraite « le plus tôt possible » n'a pas nécessairement le même sens dans un pays où les premières possibilités de départ sont à un âge assez tardif, et dans un pays où le droit au départ est au contraire assez précoce. Les différences entre pays peuvent aussi résulter de facteurs linguistiques, même si un soin particulier a été apporté à la traduction des questionnaires. Enfin, l'analyse se concentre sur les individus qui ont un emploi. Les motivations des individus qui sont déjà sortis de l'emploi doivent faire l'objet d'une analyse séparée.

En revanche, la France se trouve plutôt bien placée sur d'autres plans. C'est le cas pour le taux de seniors ayant encore un emploi et qui déclarent leur travail physiquement pénible ou qui se déclarent stressés à la suite d'une trop forte charge de travail : ce taux est plutôt plus faible qu'ailleurs, ce qui tient à la fois à la sélectivité du marché du travail sur cette tranche d'âge, ou au rôle protecteur de l'ancienneté vis-à-vis des conditions de travail les plus pénibles. De même, la crainte de perte d'emploi en fin de carrière n'y est pas spécialement forte, ce qui n'est paradoxal qu'en apparence : le faible taux d'emploi des seniors en France tient surtout aux difficultés qu'ils ont à retrouver un emploi lorsqu'ils l'ont perdu, mais leur probabilité de perdre leur emploi est un peu plus faible que pour les autres groupes d'âge.

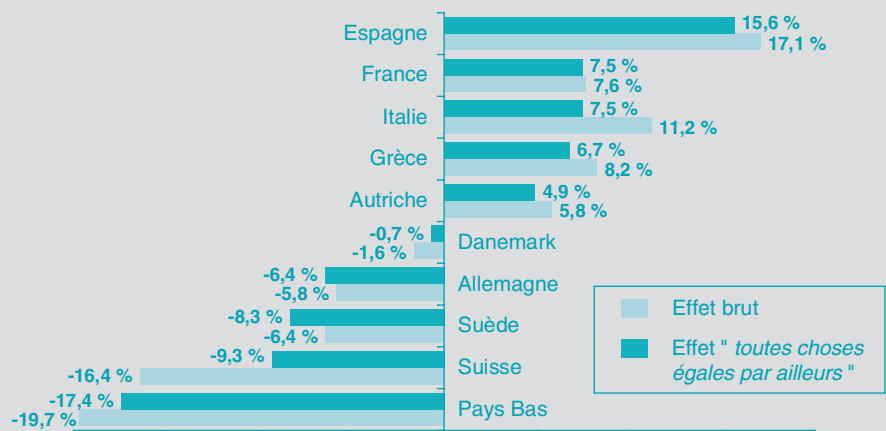
Enfin, les déclarations relatives à l'état de santé ne font pas ressortir une situation significativement plus dégradée par rapport aux autres pays, ce qui est d'ailleurs cohérent avec le positionnement de la France en termes d'espé-

Source

Cette étude utilise les premières données disponibles de l'enquête SHARE 2004. Ces données restent provisoires et pourront donner lieu à corrections ultérieures.

La collecte des données de l'enquête SHARE a été principalement financée par la Commission européenne dans le cadre du cinquième programme commun de recherche-développement (PCRD). Un financement additionnel a été fourni par le National Institute on Ageing américain. Elle a bénéficié de financements complémentaires apportés par la CNAVTS, le COR, la DREES, la DARES, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Commissariat Général du Plan. La base de données SHARE est présentée dans Börsch-Supan et al. (2005) ; les détails méthodologiques sont développés dans Börsch-Supan et Jürges (2005).

« Effets pays » sur la probabilité de souhaiter partir en retraite le plus tôt possible



Lecture : En Italie, un actif de plus de 50 ans ayant un emploi a une probabilité de souhaiter partir en retraite au plus tôt qui est supérieure de 12 points à ce qu'elle est dans la moyenne des autres pays. Environ 4,5 points d'écart s'expliquent par des indicateurs plus défavorables d'état de santé ou de satisfaction au travail. Ceci laisse subsister un effet national spécifique d'environ 7,5 points.

Source : Enquête SHARE. Champ : individus de 50 à 59 ans ayant un emploi.

rance de vie. La France a un classement moyen tant en termes d'état de santé global que de crainte de faire face à des problèmes de santé limitant la capacité de travail avant l'âge de la retraite.

En définitive, on ne dégage donc pas d'explication simple de la plus forte aspiration des seniors français à une retraite rapide. L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » le confirme. A santé et satisfaction au travail identiques, un Français de plus de 50 ans souhaite partir en retraite au plus tôt avec une fréquence qui reste 7,5 points plus élevée que dans la moyenne des pays.

Pour les autres pays aussi, raisonner à état de santé ou pénibilité du travail donnés ne réduit que faiblement l'hétérogénéité internationale des préférences sur l'âge de départ (graphique 2). La préférence pour un départ rapide en retraite reste plus marquée dans les pays du sud de l'Europe. Elle est minimale en Suisse ou aux Pays-Bas, mais également faible en Allemagne, en Suède et au Danemark. Ainsi, si la santé et la pénibilité du travail restent

bien des déterminants importants au niveau individuel, ils ne suffisent pas à rendre compte des différences d'attitudes nationales face à l'âge du départ en retraite.

Bibliographie

Börsch-Supan, A. et al. (2005) *Health, Ageing and Retirement in Europe : first results from SHARE*. Manheim: MEA (<http://www.share-project.org/Documentation-Chapters.html>).

Börsch-Supan, A. et Jürges, H. (eds.) (2005) *The Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe - Methodology*. Mannheim: MEA.

Caillot, L. Boarini, R et Le Clainche, C. (2002) « Les opinions des Français en matière de retraites de 2000 à 2002 », DREES, *Études et Résultats*, n° 210 (<http://sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er210.pdf>).

Pailhé, A. (2005) « Les conditions de travail : quelle protection pour les salariés âgés en France ? », *Population*, vol. 60, n° 1-2, pp. 99-126.

Volkoff, S. et Bardot, F. (2004) « Départs en retraite, précoces ou tardifs : à quoi tiennent les projets des salariés quinquagénaires ? », *Gérontologie et Société*, n° 111, pp. 71-94